

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 13 / octobre 2014 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

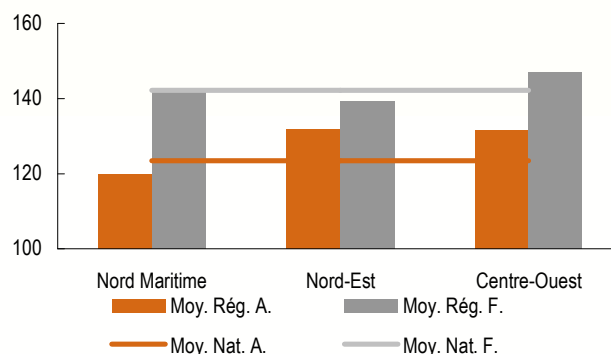
| En €/t | septembre 2014 | | septembre 2013 | |
|--------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Prix d'acompte | Prix fermes | Prix d'acompte | Prix fermes |
| Blé tendre | 124 | 142 | 142 | 166 |
| Blé dur | 220 | 272 | 153 | 221 |
| Orge mouture | 113 | 123 | 134 | 153 |
| OBH* | 127 | 136 | 152 | 154 |
| OBP** | 134 | 160 | 152 | 170 |

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Le mouvement généralisé de baisse des prix à la production se poursuit en septembre. Il est particulièrement prononcé sur le triticale (-19 euros sur le prix ferme), le maïs (-13 euros) et le blé tendre (-10 euros). Le blé dur n'échappe plus à la tendance, avec un prix qui commence à s'effriter. Cette espèce demeure toutefois l'exception avec des prix d'acompte et ferme nettement supérieurs à ceux de la campagne précédente alors que pour toutes les autres espèces, les prix sont inférieurs. Le blé dur profite également d'un bonus par rapport aux prix pratiqués en 2010/11. Pour les autres espèces, il faut remonter à la campagne 2009/10 pour retrouver des prix inférieurs et la décote s'est encore aggravée en septembre. En particulier, les prix actuels sont inférieurs de plus de 100 euros à ceux de 2012/13 dans le cas du blé, du maïs, de l'avoine et du triticale.

La part des achats d'acompte s'est nettement réduite. Encore majoritaire en août avec 54 % des achats, l'acompte n'a concerné plus que 26 % des transactions en septembre. Seules les orges brassicoles demeurent prioritairement achetées en modalité d'acompte (53 % en variété d'hiver et 59 % en variété de printemps).

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

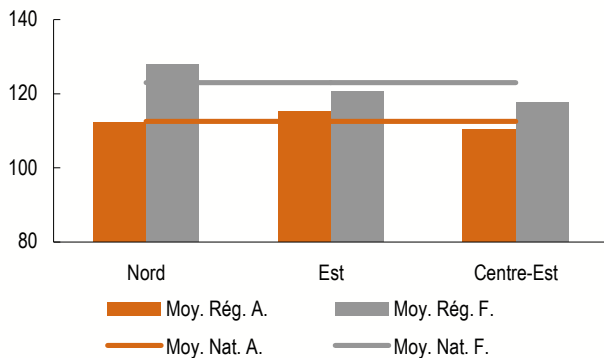
Blé tendre

La part des achats réalisés en modalité d'acompte recule de 52 % en août à 23 % en septembre. Le prix d'acompte est réévalué de 6 euros, à 124 €/t, inférieur de 18 euros au prix pratiqué l'an dernier, mais de 70 euros à celui pratiqué il y a deux ans. A l'échelle locale, les prix s'échelonnent dans un intervalle de 12 euros, le regroupement du Nord Maritime enregistrant les prix les plus bas (120 €/t), celui du Nord-Est les prix les plus attractifs. En achats fermes, la moyenne nationale subit une nouvelle dégradation de -10 euros pour s'établir à 142 €/t. Les disparités à l'échelle interrégionale sont plus modérées, avec un intervalle maximum de 8 euros, des minimas dans le Nord-Est (139 €/t) et des maximas dans le Centre-Ouest.

Blé dur

Septembre marque la fin des augmentations pour le blé dur, avec des prix qui s'effritent légèrement. Pour les 77 % des achats réalisés en modalité ferme (contre 15 % seulement en août), le prix moyen se situe à 272 €/t. En modalité d'acompte, la moyenne s'établit à 220 €/t. Malgré ces corrections baissières, le blé dur se distingue toujours des autres espèces enquêtées, bénéficiant d'un bonus par rapport à la campagne précédente, bonus qui se renforce encore en septembre, à plus de 50 euros (40 euros en août) en achat ferme et de 67 euros en acompte.

Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t

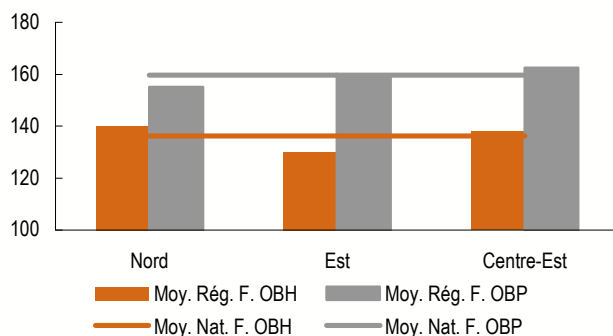


Source : enquête prix payés aux producteurs

Orges

Les baisses de prix (achats fermes) sur les orges sont relativement modérées en septembre. Seules les orges brassicoles de printemps reculent significativement : -7 euros. Les prix d'acompte profitent de réévaluations importantes en brassicoles : +11 euros en brassicoles d'hiver et +15 euros en brassicoles de printemps. Les orges brassicoles se distinguent des autres espèces enquêtées, faisant l'objet de transactions encore majoritairement réalisées en modalité d'acompte : à 53 % pour les variétés d'hiver et jusqu'à 59 % pour les variétés de printemps. En orges fourragères, l'acompte ne représente que 30 % des achats. Le prix moyen ferme des orges de mouture s'établit à 123 €/t. Les disparités régionales autour de cette moyenne sont au maximum de 10 euros, constatés entre les prix de la zone Centre-Est et ceux, plus attractifs de la zone Nord. Le constat est proche sur les orges brassicoles : 10 euros d'écart au maximum entre deux regroupements régionaux en brassicoles d'hiver et 7 euros en brassicoles de printemps. En orges brassicoles, les prix les plus attractifs sont relevés dans le regroupement du Nord pour les variétés d'hiver (140 €/t), pour une moyenne de 136 €/t et dans le regroupement du Centre-Est pour les variétés de printemps (162 €/t), pour une moyenne de 160 €/t.

Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Contrairement aux autres espèces enquêtées, la répartition des achats de maïs entre l'acompte et le ferme a peu évolué. En effet, l'achat ferme était déjà largement majoritaire en août (73 %) ; il gagne encore 4 points en septembre. L'acompte n'a concerné qu'une seule région, pour un prix moyen de 145 €/t (+16 euros). Le prix ferme perd encore 13 euros, pour une moyenne nationale de 127 €/t. La décote sur un an se creuse de 8 à 27 euros et à deux ans, elle dépasse 100 euros.

| En €/t | septembre 2014 | | septembre 2013 | |
|-----------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Prix d'acompte | Prix fermes | Prix d'acompte | Prix fermes |
| Maïs | 145 | 127 | 185 | 154 |
| Avoine | 98 | 108 | 120 | 129 |
| Triticale | 106 | 110 | 118 | 146 |

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

La répartition des achats d'avoine en septembre s'est faite selon la ventilation suivante : 38 % d'acompte et 62 % d'achats fermes, inversant ainsi celle observée en août. Le prix ferme moyen de l'avoine perd 9 euros, à 108 €/t et le prix d'acompte se maintient quasi inchangé à 10 euros de moins. Ces niveaux de prix sont inférieurs de -16 % (ferme) à -18 % (acompte) à ceux de septembre 2013.

Les prix du triticale ne cessent de dégringoler depuis l'été. En septembre, le prix ferme enregistre une nouvelle fois la plus forte baisse : -19 euros, pour une moyenne nationale de 110 €/t. Le bonus dont le prix du triticale a bénéficié tout au long de la campagne 2013/14 sur celui de l'avoine est donc à présent presque intégralement gommé. Contrairement aux précédentes campagnes, l'acompte reste important, puisqu'il représente 48 % des achats. Suivant cette modalité d'achat, une tonne de triticale s'échange contre 106 euros. Les prix actuels du triticales sont ainsi inférieurs de -10 % (acompte) à -24 % (ferme) à ceux offerts il y a un an.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.